



Ref : 001/2007/PC

Objet : Déclaration en préfecture de la constitution de l'association

Monsieur le préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 de procéder à la déclaration de l'association **CodoLien** dont le siège est sis à l'Hôtel de Ville rue de la Mairie 30920 à Codognan

Cette association a pour objet: « Faciliter l'intégration des habitants des quartiers (lotissements), en communiquant à la municipalité les informations recueillies par les correspondants de chaque quartier ».

Les personnes chargées de son administration sont les suivantes:

M^{me} TRICHET Pascale, française, née le 9/04/1952 à Cramant – 51, demeurant au 15 lot. Les Iragnons 30920 Codognan, assistante familiale, secrétaire.

M^r Sario Antoine, français, né le 2/03/1935 à DETRI Maroc demeurant au 271 rue de l'Eglise 30920 Codognan, retraité, trésorier.

M^r CRENET François, français, né le 21/05/1941 à Marseille 13 demeurant au 4 lot. Les iragnons 30920 Codognan, retraité, président.

Deux exemplaires des statuts approuvés par nos soins sont joints à la présente.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Nous vous prions d'agréer; Monsieur le préfet, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Fait à Codognan,

Le 22 octobre 2007

Signature:

Adresse postale : CodoLien 4, lot. Les Iragnons 30920 Codognan